

AGRIBIO Rhône & Loire

Raphaël JACQUIN / Directeur



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Le label FNAB

Une ambition politique

- **Tirer vers le haut le débat sur la transition agricole**

- La bio comme pilier de la durabilité des systèmes = un norme reconnue
- Mais de nombreux défis restent à relever et ne sont pas abordés dans la réglementation bio européenne : biodiversité, social, climat

- **Exemples d'autres pays européens :**

- Allemagne : la « bio + » existe depuis plusieurs années : Bioland, Naturland (50% du marché)

>> l'Europe comme socle

>> le label FNAB comme démarche de progrès



Un label au service des fermes bio et de leurs débouchés

- **Un cadre pour accompagner les fermes bio dans l'évolution de leurs pratiques**
- **Un outil de différenciation commerciale**
 - Valoriser les engagements
 - Valoriser l'origine France voire régionale des produits



Un label pour tous les débouchés



Un label pour tous les débouchés





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Les grands principes du label



Engagement des fermes

Volet
social

Volet
biodiversité



Engagement de la filière

- **Contractualisation sur 3 ans avec les agriculteurs et agricultrices**
- **Respect du prix de revient**
- **Versement d'un fonds de développement aux agriculteur.rices (% des achats sous label)**
 - Favorise l'autonomisation des filières après la phase d'émergence
 - Développe la capacité d'investissement pour monter en puissance



Une démarche globale unique

- **Des pratiques agricoles résilientes**
- **Des producteur.rice.s et des travailleurs agricoles rémunérés au juste prix**
- **Des acheteurs (collectivités, industriels, distributeurs) qui peuvent expliquer leur démarche**
- **Des consommateurs informés**



Un label crédible

- **Contrôle par tierce partie indépendante**

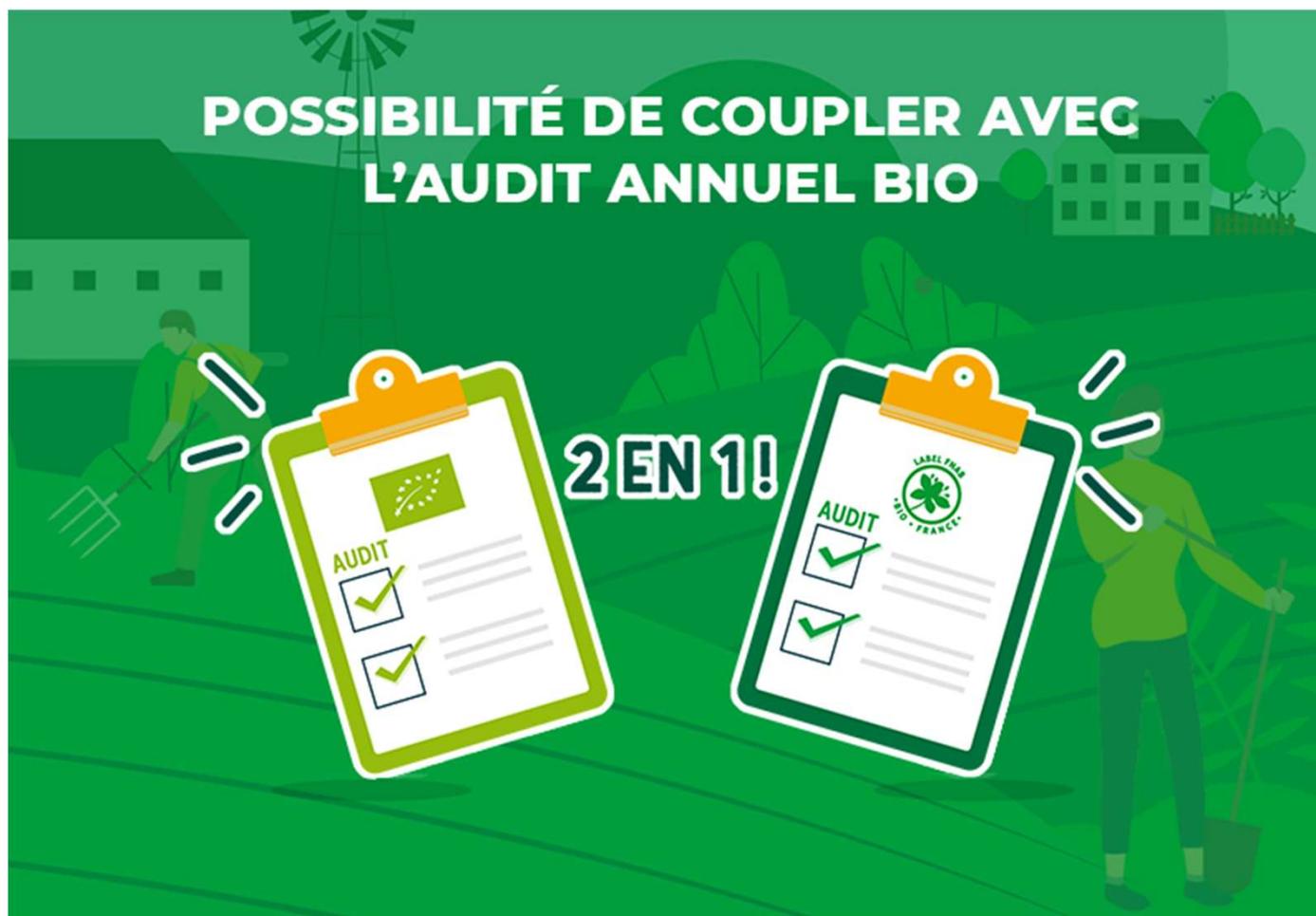
- Partenariat avec Ecocert
- Discussion en cours avec les autres organismes certificateurs

- **Construction des critères**

- Consultation d'ONG environnementales (FNE, LPO Pays de la Loire, Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels) ; l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ; chercheur au CNRS (Dr. Vincent Bretagnolle)
- Consultation des syndicats



Limiter les démarches pour les fermes bio





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Le volet social



Pourquoi ?

- **Travailler à la pérennité des fermes bio et la juste rémunération des agriculteur.rice.s**
- **Outiller les producteur.rice.s dans la gestion quotidienne de leur ferme**
- **Donner envie de travailler dans des fermes bio**
- **Montrer l'exemplarité des fermes bio**



9 critères

Garantir la juste rémunération de l'agriculteur.rice	Suivre une formation sur le prix de revient
	Fin du statut de conjoint.e collaborateur-trice d'exploitation dans les 3 ans (un statut précaire)
Donner un cadre pour faciliter le lien employeur-employé	Mise à disposition d'un livret d'accueil pour les salariés
	Organiser des réunions d'équipes régulières
	Engagement des agriculteurs à suivre régulièrement des formations sur le rôle d'employeur
Être exemplaire	Interdiction du travail détaché
	Encadrement du nombre de stagiaires et de woofeurs
Renforcer l'attractivité des métiers en agriculture	Mise en place d'un plan de formation continue pour les salariés
	Avoir mis en place une forme de rémunération mieux-disante des salariés





FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Le volet biodiversité



Pourquoi ces critères ?

- **Valoriser les pratiques déjà existantes**
- **Protéger et restaurer la biodiversité sur les fermes (se protéger contre les aléas de demain)**



Thématique	11 critères
Favoriser la présence d'IAE	Part des IAE
	Infrastructures Agro-Environnementales (IAE)
	Diversité des types d'IAE
	Gestion des IAE
Développer des bonnes pratiques culturales	Encadrement de la taille des parcelles
	Diversification de l'assolement
	Réduction du travail du sol
	Maintien de la couverture du sol
Intrants	Interdiction des nouveaux OGM
	Interdiction de fertilisants controversés
	Limitation des antiparasitaires sur les animaux d'élevage
Formation continue	Formation / sensibilisation à la biodiversité



FNAB

Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

**Lancement en
octobre 2022**

**Objectif : 300
fermes labellisées
d'ici fin d'année**

